



Pas Sens Nous
30 route de l'église
33370 POMPIGNAC
passensnous@gmail.com

Le 28 mars 2022

A l'attention de Monsieur Castex,
Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Vous n'êtes ni sourd, ni aveugle or vous ne nous voyez pas, vous ne nous entendez pas !

Pourtant, nous étions bien visibles et actifs dès le début de la crise sanitaire. Nous étions même considérés comme professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie, à la fois comme personnels des établissements médico-sociaux et comme enseignants.

Nous sommes oubliés, nous les Professeurs diplômés et spécialisés en déficiences sensorielles et langagières dépendants du Ministère de la Santé (Professeurs CAEGADV, Professeurs CAPEJS, Professeurs CAEMADV, Professeurs CAFPETADV), les Enseignants de LSF - Langue des Signes Française - tout comme le sont nos collègues Techniciens informatiques, Adaptateurs/Transcripteurs braille et gros caractères, Interprètes en Langue des Signes, Codeurs Langage Parlé Complété et Cued, Interfaces de communication, Educateurs scolaires spécialisés, Instructeurs en locomotion, Instructeurs en activités de la vie journalière (Avjistes), Enseignants spécialisés en EPS, Educateurs sportifs et Educateurs techniques spécialisés, Documentalistes, Comptables, Veilleurs de nuit, Secrétaires, Agents techniques, Agents d'entretien...

Sans nous, l'un des grands chantiers de votre quinquennat ne pourrait pas fonctionner : celui de l'inclusion scolaire et sociale des personnes en situation de handicap visuel, auditif et langagier.

En effet, nous accompagnons des milliers d'enfants, d'adolescents et d'adultes au quotidien en leur assurant un enseignement spécialisé, en leur adaptant des documents en braille ou agrandis, en leur donnant accès aux apprentissages par des techniques de compensation tant visuelles qu'auditives, et par l'enseignement de et en Langue des Signes Française. Nos métiers contribuent à faire pleinement appliquer la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui vous tient tant à cœur.

Alors, pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, nous exclure du Ségur ?

La différence de traitement entre catégories professionnelles est de plus en plus mal vécue au sein de nos établissements.

Nous voudrions attirer votre attention sur le **tableau ci-joint** qui illustre les augmentations du point d'indice de nos salaires. Pas besoin d'agrandir le format, vous verrez que le point « a bondi » de 37 centimes en 20 ans alors que les dépenses courantes, elles, galopent !

Vous comprendrez donc l'urgence, Monsieur le Premier Ministre, de reconsidérer votre position et d'élargir l'application du Ségur à TOUS les professionnels relevant des services pédagogiques, généraux, administratifs et techniques des associations et établissements médico-sociaux.

En espérant une réponse favorable à notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre haute considération.

« Pas Sens Nous »

*Collectif des professionnels
intervenant auprès de personnes
en situation de handicap sensoriel
et langagier*

Copies à :

- Monsieur Macron, Président de la République
- Madame Brigitte Macron
- Monsieur Véran, Ministre des Solidarité et de la Santé
- Madame Cluzel, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées
- Monsieur Blanquer, Ministre de l'Education nationale
- Madame Bourguignon, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'autonomie
- Madame Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
- Madame Klinkert, Ministre déléguée à l'Insertion auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi, de l'Insertion
- Monsieur Larcher, président du Sénat
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Départementaux
- Madame Korb et Messieurs Merlette et Aymard, Inspecteurs pédagogiques et techniques des établissements de jeunes sourds et de jeunes aveugles relevant du Ministère chargé des affaires sociales
- M. Dubois-Mazerie, adjoint au chef du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées
- Monsieur Raoul, Président de NEXEM
- Madame Dessaule, Présidente de la FEHAP
- Monsieur Boroy, président du CNCPH
- Monsieur Marragou Président d'apiDV
- Monsieur Hernout, Président du GPEAA
- Madame Renoud, Présidente de la FAF

Document annexe :

CC66 - Valeur du point

Effet	Valeur €uros	Augm en EUROS	Augment en %
01 janv 1982	2,12 €		
01 avr 1982	2,18 €	0,06	2,95%
01 nov 1982	2,24 €	0,06	2,94%
01 janv 1983	2,28 €	0,04	1,70%
01 avr 1983	2,32 €	0,04	1,87%
01 juil 1983	2,37 €	0,04	1,90%
01 nov 1983	2,41 €	0,04	1,87%
01 janv 1984	2,51 €	0,10	4,05%
01 avr 1984	2,53 €	0,02	0,97%
01 nov 1984	2,58 €	0,05	1,99%
01 févr 1985	2,62 €	0,04	1,47%
01 juil 1985	2,66 €	0,04	1,51%
01 nov 1985	2,70 €	0,04	1,43%
01 mars 1987	2,72 €	0,02	0,62%
01 juil 1987	2,73 €	0,02	0,56%
01 août 1987	2,75 €	0,01	0,50%
01 nov 1987	2,77 €	0,03	0,94%
01 mars 1988	2,80 €	0,03	0,99%
01 sept 1988	2,83 €	0,03	0,98%
01 mars 1989	2,86 €	0,03	1,02%
01 sept 1989	2,89 €	0,03	1,17%
01 janv 1990	2,91 €	0,02	0,79%
01 avr 1990	2,95 €	0,04	1,20%
01 sept 1990	2,98 €	0,04	1,29%
01 sept 1991	3,05 €	0,06	2,15%
01 févr 1992	3,07 €	0,02	0,65%

01 oct 1992	3,11 €	0,04	1,34%
01 févr 1993	3,16 €	0,05	1,72%
01 août 1994	3,24 €	0,07	2,36%
01 mars 1995	3,27 €	0,04	1,13%
01 nov 1995	3,32 €	0,05	1,44%
01 juin 1997	3,35 €	0,03	0,96%
01 avr 1998	3,38 €	0,03	0,82%
01 nov 1998	3,40 €	0,02	0,50%
01 sept 2001	3,45 €	0,05	1,48%
01 mars 2002	3,47 €	0,02	0,63%
01 déc 2002	3,49 €	0,02	0,58%
01 janv 2004	3,51 €	0,02	0,57%
01 févr 2005	3,53 €	0,02	0,57%
01 juil 2005	3,55 €	0,02	0,57%
01 nov 2005	3,58 €	0,03	0,85%
01 juil 2006	3,60 €	0,02	0,56%
01 nov 2006	3,61 €	0,01	0,28%
01 févr 2007	3,64 €	0,03	0,83%
01 nov 2007	3,67 €	0,03	0,82%
01 janv 2009	3,72 €	0,05	1,36%
01 janv 2010	3,74 €	0,02	0,54%
01 avr 2013	3,76 €	0,02	0,53%
01 fév 2017	3,77 €	0,01	0,25%
01 fév 2019	3,80 €	0,03	0,83%
01 fév 2021	3,82 €	0,02	0,54%